

Suresnes en appelle à l'arbitrage présidentiel pour le projet du Musée mémorial du terrorisme

Le Conseil municipal a adopté un vœu, jeudi 1^{er} février, demandant le déménagement du Collège Émile Zola dans les locaux de l'INSHEA-INSEI.



Dans le cadre de l'aménagement du site du futur Musée Mémorial du Terrorisme, la Ville de Suresnes en appelle solennellement et en urgence au Président de la République.

Le Conseil Municipal a adopté, jeudi 1^{er} février, un vœu afin qu'il arbitre en faveur du déménagement du Collège Émile Zola dans les locaux de l'Institut National d'Enseignement Inclusif (INSEI, ex-INSHEA, qui déménagera en 2025).

En partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine, la Ville a en effet proposé l'installation du Collège, aujourd'hui à l'étroit et dénué d'équipements adéquats, sur ce site, lui conservant ainsi sa vocation de lieu de transmission des savoirs et offrant des conditions idéales pour accueillir 600 élèves. Une étude des services départementaux en a montré sa faisabilité technique.

Pour répondre au besoin des services de l'État, qui souhaitent implanter sur ce site des logements pour les personnels soignants, dans le cadre du « SEGUR de la santé », la Ville a proposé que les locaux actuels du collège Émile Zola, soient transformés en logements.

Leur situation à proximité immédiate des transports en commun, du centre-ville commercial et de l'hôpital Foch présente davantage d'atouts pour accueillir confortablement des agents hospitaliers que le site, plus éloigné mais plus vaste pour un collège, de l'INSHEA-INSEI au Mont Valérien.

La ville de Suresnes accompagne par ailleurs activement des réservations de logements dans les opérations de construction dans la commune : une soixantaine de logements qui seront livrés par CDC-Habitat à l'AP-HP et à l'hôpital Foch en 2027, année d'ouverture du Musée Mémorial.

Cette proposition équilibrée de la Ville fait, pour l'instant, l'objet d'une fin de non-recevoir de la part de la Préfecture de la région Île-de-France.

Elle répond pourtant aux besoins éducatifs du territoire comme aux enjeux nationaux pour la santé. Elle a également été élaborée dans un souci de totale cohérence avec le projet voisin du Musée-Mémorial, sur cette colline de la transmission des valeurs républicaines que symbolise le Mont-Valérien.

C'est pourquoi la ville de Suresnes en appelle au Président de la République. Son choix de l'École de Plein Air de Suresnes pour y implanter le Musée Mémorial du Terrorisme entre en effet en résonance avec l'histoire de cette école municipale, édifiée en 1935 et remise gracieusement à l'État en 1954, si chère aux Suresnois, et dont la rénovation et la pérennité sont à présent assurées. La Ville espère que l'aménagement du site s'accompagnera d'une démarche forte en faveur de l'éducation et s'inscrira dans un partenariat constructif pour développer un projet de territoire.

CONTACT

Arnaud LEVY

01 41 18 15 52 / 06 28 81 11 96

alevy@ville-suresnes.fr